

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 26 mai 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M <sup>me</sup> Manon Villeneuve,	vice-présidente
M. Bruno Allard,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M <sup>me</sup> Lison Girard,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M<sup>me</sup> Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M<sup>me</sup> Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M<sup>me</sup> France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M<sup>e</sup> Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Martin Reid a motivé son absence.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

#### VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

#### DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1586/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Éric Filiatrault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2015.

Adopté

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1587/SSGC)

M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2015.

Adopté

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1588/SSGC)**

M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Réfection de la toiture - école de l'Horizon-Soleil;
8. Mise aux normes des issues et du système d'alarme incendie, étanchéisation et finition intérieure des fenêtres - école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus;
9. Contrôle d'accès aux portes d'entrées pour 14 écoles des secteurs Saint-Jérôme, Saint-Colomban, Sainte-Sophie et Mirabel;
10. Achat de cinq (5) semi-remorques fourgon, année 2016, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR);
11. Achat de quatre (4) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2016, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR);
12. Octroi du mandat au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour le dossier d'appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles (SAR260-215);
13. Questions diverses;
14. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

**RÉFECTION DE LA TOITURE - ÉCOLE DE L'HORIZON-SOLEIL (RCE-1589/SRM)**

**ATTENDU QUE** la firme Hébert Zurita Danis Smith, architectes a préparé les plans et devis pour soumissions;

**ATTENDU QUE** le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

**ATTENDU QUE** des soumissions publiques ont été demandées (soumission #14380-054) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 13 mai à 14 h;

**ATTENDU QUE** la soumission de la compagnie Toitures Léon inc. de Repentigny, au montant forfaitaire de 353 000 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 13 mai 2015 ;

**ATTENDU** la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSE** par M. Éric Filiatrault, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de réfection de la toiture à l'école de l'Horizon-Soleil à l'entreprise Toitures Léon inc. de Repentigny, au montant forfaitaire de 353 000 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

**MISE AUX NORMES DES ISSUES ET DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE, ÉTANCHÉISATION ET FINITION INTÉRIEURE DES FENÊTRES - ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS (RCE-1590/SRM)**

ATTENDU QUE la firme Birtz, Bastien, Beaudoin, Laforest, architectes a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 14380-066) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Construction P. Stafford inc. de Mirabel, au montant forfaitaire de 240 700 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 12 mai 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de mise aux normes des issues et du système d'alarme incendie, étanchéisation et finition intérieure des fenêtres à l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus à l'entreprise Construction P. Stafford inc. de Mirabel, au montant forfaitaire de 240 700\$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

**CONTRÔLE D'ACCÈS AUX PORTES D'ENTRÉE POUR 14 ÉCOLES DES SECTEURS SAINT-JÉRÔME, SAINT-COLOMBAN, SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL (RCE-1591/SRM)**

ATTENDU QUE la firme Steven Carey, architecte a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 14380-069) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Entreprise Générale Gestram Itée de Morin-Heights, au montant forfaitaire de 139 717 \$ (avant les taxes), a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 14 mai 2015;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSE par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat de contrôle d'accès aux portes d'entrée pour 14 écoles des secteurs Saint-Jérôme, Saint-Colomban, Sainte-Sophie et Mirabel à l'entreprise Entreprise Générale Gestram Itée de Morin-Heights, au montant forfaitaire de 139 717 \$ (avant les taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

**ACHAT DE CINQ (5) SEMI-REMORQUES FOURGONS, ANNÉE 2016, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER SAINT-JÉRÔME (CFTR) (RCE-1592/SRM)**

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres n° 14380-073 - achat de cinq (5) semi-remorques fourgons, année 2016, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR);

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission déposée a été jugée conforme;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour l'achat de cinq (5) semi-remorques fourgons, à l'entreprise Manac inc. de Boucherville, au montant total de 182 600 \$ avant les taxes.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

**ACHAT DE QUATRE (4) TRACTEURS ROUTIERS 10 ROUES AVEC COUCHETTE, ANNÉE 2016, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER SAINT-JÉRÔME (CFTR) (RCE-1593/SRM)**

ATTENDU QUE le service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres n° 14380-072 - Achat de quatre (4) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2016, pour le Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR);

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 mai 2015 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par le CFTR;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M. Éric Filiatrault, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour l'achat de quatre (4) tracteurs routiers 10 roues avec couchette, à l'entreprise Globocam Montréal de Montréal, au montant total de 657 416 \$ avant les taxes.
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels et afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels et afférents, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

**OCTROI DU MANDAT AU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (SAR260-215) (RCE-1594/SRM)**

ATTENDU QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la CSRDN doit octroyer un mandat officiel par écrit à l'organisme qui la représentera au niveau de l'appel d'offres pour l'achat regroupé;

ATTENDU QUE le montant total dépasse le seuil de 100 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

ATTENDU QUE par ce mandat, notre organisme s'engage à octroyer le contrat de gestion des matières résiduelles selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par le CCSR et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public au CCSR selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement.
- B) De procéder à l'octroi du contrat pour la gestion des matières résiduelles auprès du ou des fournisseur(s) retenu(s) par le mandataire du CCSR et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.
- C) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents afférents.

Adopté

**QUESTIONS DIVERSES**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1595/SSGC)**

M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire